

Bulletin du quartier

Gatineau, automne 2006

Numéro 2

Denise Laferrière
Conseillère municipale
District de Hull



Chers citoyens du district de Hull,

Il y a maintenant un an que le nouveau Conseil a été élu. Depuis novembre 2005, nous avons accompli beaucoup en adoptant une politique de l'habitation et d'ici peu, une politique de loisirs, sport et plein air. Depuis l'envoi de mon bulletin au printemps 2006, beaucoup d'événements ont marqué la vie de notre quartier : l'ouverture du Centre de Recherches en Techniques langagières de l'UQO et l'annonce d'un montant de 14 millions pour augmenter la capacité d'accueil des étudiants pour différents programmes universitaires.

Le diocèse anglican d'Ottawa a annoncé la fermeture de l'église St-James en septembre et Mgr Ébacher a complété l'analyse des paroisses du secteur de Hull avec comme conséquence que l'église St-Jean-Bosco sera fermée à partir de janvier 2007. Les fusions amènent des transformations au sein de notre milieu et il faudra une bonne dose de bonne volonté de la part de tous pour s'adapter aux changements découlant de cette réorganisation.

Par ailleurs, le Gîte-Ami a finalement ouvert ses portes en juin dans ses nouveaux locaux sur la rue Morin alors que l'Arche Agapè a fait de même en septembre sur la rue Scott. Ces deux dossiers ont été complétés après plus de cinq ans de travail acharné. Nous sommes heureux de les accueillir dans notre milieu.

Depuis quelques semaines, les rencontres du comité plénier et du comité exécutif sont diffusées sur le site internet de la ville de Gatineau en temps réel et sont disponibles pour rediffusion. Vous pouvez maintenant, si vous disposez d'un ordinateur, suivre les délibérations des membres du Conseil dans le confort de votre foyer. L'objectif est de rendre les décisions du Conseil plus transparentes et accessibles.



www.deniselaferriere.ca



Du nouveau sur mon site web **deniselaferriere.ca** Allez-y faire un tour pour voir! J'ai maintenant mon « blog » ou journal électronique qui me permet de donner mon point de vue sur toutes sortes de sujets. Vous apprendrez à mieux connaître mes idées et à vous faire une opinion sur ma façon de défendre vos intérêts à la table du Conseil. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil. C'est un outil de communication à votre service.

Permis de stationnement pour résidents : adoption du règlement 300 et conséquences pour les citoyens du district de Hull



La ville de Gatineau votait au cours de l'été l'adoption du règlement 300 sur la circulation et le stationnement. Ceci a pour but d'uniformiser les façons de faire sur l'ensemble du territoire de la nouvelle ville et de tenir compte des normes de signalisation provinciales, du Code de la sécurité routière et de la Loi sur les compétences municipales en vigueur depuis janvier 2006.

Nouveauté : suite à des jugements qui ont fait jurisprudence, la ville se doit d'afficher le nombre d'heures disponibles pour le stationnement sur rue. Autrefois, il suffisait d'annoncer aux principales entrées de la ville le maximum de temps permis; maintenant, il faut le spécifier sur chaque rue pour qu'une contravention ne soit pas contestée. En conséquence, il faudra installer des affiches pour indiquer le nombres d'heures permises pour le stationnement sur rue. Coût associé à cette pratique : 120,000 \$

Conséquences pour les citoyens du district de Hull de l'achat d'un permis de stationnement sur rue :

Avant l'adoption du règlement 300	Après l'adoption du règlement 300
1er permis : Gratuit	1er permis : 50.00 \$
2e permis : 25.00 \$	2e permis : 100.00 \$

Comme je l'avais indiqué, au moment du vote, je suis contre cette mesure car elle est inéquitable pour les résidents du centre-ville. En effet, selon moi, il s'agit d'une taxe supplémentaire à laquelle plusieurs citoyens ne peuvent se soustraire et cela décourage les personnes d'habiter au centre-ville si elles sont propriétaires d'un véhicule automobile. Nous désirons densifier la population afin de diminuer notre empreinte environnementale sur le territoire de Gatineau et mon district électoral est déjà celui le plus densément peuplé.

Par ailleurs, le souhait de la ville en augmentant le tarif est le principe de ticket modérateur afin de décourager l'abus de certains citoyens qui obtenaient gratuitement un permis de stationnement sur rue et « louaient » à gros prix leur place de stationnement dans leur cour. En augmentant le coût des permis, la ville espère décourager les stationnements illégaux.

Le cimetière St-James et l'église anglicane du même nom menacés de disparaître?



On apprenait en septembre dernier la décision de l'évêque anglican du diocèse d'Ottawa, Peter Coffin, de fermer la paroisse anglaise sise sur la Promenade du Portage. Depuis le début de la colonisation de l'Outaouais par Philemon Wright, l'église St-James fut la première à rassembler les fidèles pour exercer leur culte dans la région. Au tout début, l'église était sous l'autorité du diocèse anglican de Montréal. Bien que l'église actuelle n'ait pas de valeur proprement historique, le feu l'ayant détruit à deux reprises, celle-ci a une grande valeur symbolique car pendant un long moment, ce fut le seul lieu de culte à l'ouest de Montréal pendant une très grande partie du XIXe siècle.

Bien que la paroisse anglicane francophone St-Bernard de Clairvaux utilise St-James comme lieu de rassemblement pour sa communauté, on peut penser que l'archidiocèse anglican d'Ottawa a comme visée de vendre l'édifice soit pour renflouer ses coffres, soit pour utiliser le produit de la vente de St-James afin de construire une nouvelle église là où il y a suffisamment de paroissiens pour la faire vivre, selon nos sources dans le secteur de Nepean...

Nous connaissons déjà chez nous les problèmes de nos paroisses catholiques forcées de se regrouper étant incapables de payer pour l'entretien de leurs églises. Mais dans le cas de l'église et du cimetière St-James, ces entités ont un caractère historique indéniable et nous ne pouvons rester insensible à la valeur intrinsèque de ce patrimoine religieux pour la ville de Gatineau. Rappelons que Philemon Wright, fondateur de Hull et plusieurs membres de cette illustre famille sont enterrés au cimetière St-James. Il reste tellement peu de traces de nos origines à cause des feux qui se sont succédés que nous devons absolument protéger ce site pour les générations futures.

Budget municipal 2007 : quels sont nos choix?



Le Conseil municipal s'apprête à voter le 12 décembre prochain son budget 2007. Quelle seront les discussions qui alimenteront nos débats et pourquoi il sera impossible de ne pas augmenter votre compte de taxes? Voilà ce que j'aimerais partager avec vous.

Tout d'abord, il faut comprendre que la masse salariale qui compte pour presque 50% des dépenses du budget ne peut subir aucune compression car les conventions collectives prévoient une clause d'augmentation des salaires au moins égale à l'inflation. En 2006, le taux d'inflation sera d'au moins 2%.

Ensuite parlons des exigences du gouvernement provincial à l'égard des municipalités : la nouvelle norme recherchée par Québec en matière de protection incendie est le déploiement de 4 pompiers en cinq minutes et 10 pompiers en dix minutes quel que soit l'endroit où on se trouve sur le territoire urbain de la ville de Gatineau. Cela aura pour conséquence l'embauche de 100 pompiers supplémentaires à un coût de 15 millions annuellement (les pompiers à temps partiel utilisés autrefois par exemple à Masson-Angers ne font plus l'affaire). À moyen terme, cela aura comme conséquence le déplacement de certaines casernes d'incendie qui sont mal situées selon la configuration de la nouvelle ville de Gatineau. Pensons également à la mise aux normes de nos usines de traitement d'eau de même que celle pour les eaux usées qui obligeront la ville à déboursier un montant de 100 millions en immobilisations sur une période de 10 ans.

Vous savez que la Commission de la Capitale Nationale a annoncé le projet de revitalisation de la rue Jacques-Cartier dans le secteur de Pointe-Gatineau. C'est un projet d'une valeur de 32 millions et pour lequel la ville se doit de contribuer pour une valeur de dix millions, le reste provenant de la vente de terrains donnés par la CCN dans le passé et dont le fruit doit être appliqué à ce projet spécifique.

Maintenant, vous avez lu dans les médias que l'objectif du maire Bureau est de construire 700 logements sociaux en 4 ans. Pour ce faire, nous augmenterons le montant alloué au logement social de 1,2 million à 2,6 millions pour une hausse de 1,4 million à chaque année. De plus, nous avons adopté une politique de l'habitation qui veut étendre le code de salubrité à l'ensemble des résidents de Gatineau. L'embauche de 2 ou 3 inspecteurs pourrait coûter jusqu'à 300,000 \$ de plus par année.

Nous avons également adopté une politique sur le déneigement qui augmente le nombre de trottoirs déblayés avec comme conséquence une enveloppe supplémentaire de 1,4 million récurrent. Parlons aussi des patinoires : la nouvelle formule qui harmonise le nombre de patinoires jumelées par district électoral (deux, l'une avec bande, l'autre sans bande sur chaque site) augmente les coûts d'opérations de plus de 150,000 \$ comparativement à 2006.

Bien que nous prévoyons une hausse de nos revenus dûe à la bonne performance de l'industrie de la construction à Gatineau, 23 % d'augmentation des mises en chantier par rapport à l'année 2006, nous devons certainement envisager une augmentation de taxe. De combien? Une hausse de 1% rapporte 2,9 millions en revenus à la ville. Parions que cette hausse excédera le taux d'inflation....

Denise Laferrière

Denise Laferrière
Conseillère municipale du district de Hull
Téléphone : 819 595-7110 • Télécopieur : 819 595-8138
Courriel : laferriere.denise@gatineau.ca
www.deniselaferriere.ca

Ville de
Gatineau
Bureau des conseillers